



ffgolf®

Charte Transition Ecologique Ecoles de Golf de la ligue des Pays de la Loire

(200 euros pour les clubs signataires et respectant la charte transition écologique des écoles de golf de la Ligue)

Le processus d'obtention d'une subvention de 200 euros aux écoles de golf de la Ligue :

1 : Visite et sensibilisation de l'équipe terrain par l'ambassadeur ou le référent transition écologique de la Ligue sur 2 heures

2 : Réaliser, à minima 1 fois dans l'année, une formation auprès des jeunes de l'école de golf par le personnel terrain

50% de la subvention est validé suite à l'intervention de l'équipe terrain auprès de l'ensemble des groupes de l'école de golf

3 : Réalisation par les jeunes de l'école de golf d'1 action de sensibilisation à la biodiversité validée par la direction du golf pour toucher le public le plus large possible et en particulier les joueurs adultes du club

La somme allouée à cette action sera versée en complément des subventions « écoles de golf » du mérite des écoles de golf de la Ligue et adressée en fin d'année.

Pour la Ligue de golf

.....

**Le Président
Frédéric DELAUNAY**

Date et lieu :

Pour le golf de :

.....

**le Président
(nom, signature)**

Date et lieu :

**le Directeur
(nom, signature)**

Date et lieu :

**l'Enseignant
(nom, signature)**

Date et lieu :